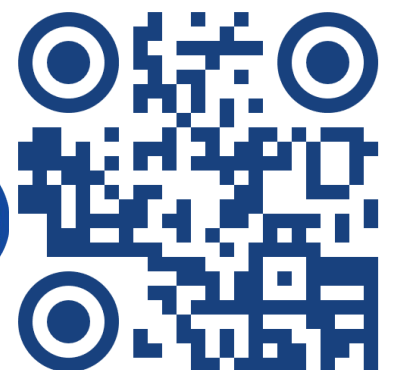


# CURSUS 2026

## ADMINISTRATEURS DES AFFAIRES MARITIMES INTERNATIONALES



(+33) 9 70 00 04 50  
[espmer.fr](http://espmer.fr)  
[espmer@mer.gouv.fr](mailto:espmer@mer.gouv.fr)





# QU'EST CE QUE C'EST ?

Dans le cadre des coopérations établies au titre du dialogue maritime entre la France et différents pays d'Afrique ou d'Asie, l'ESPMER propose un cursus de formation d'administrateur des affaires maritimes international (AAM-I) destiné à des stagiaires des administrations maritimes de pays partenaires.



## À SAVOIR

- La session d'AAM-I se tiendra à compter du mois d'août 2026.
- Publics cibles : cadres des administrations maritimes disposant déjà d'une expérience administrative maritime avérée.
- Les candidats doivent posséder un niveau de compréhension et d'expression en français leur permettant de suivre des enseignements techniques et généralistes de haut niveau (niveau B2 minimum) ainsi qu'une bonne maîtrise des outils bureautiques.
- Les candidats transmettent un CV (1 page maximum), une lettre de motivation (2 pages maximum) et une lettre de recommandation de leur administration d'emploi.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que les stagiaires retenus assument intégralement leur propre subsistance (logement, nourriture, transports...) et présentent les garanties financières de leur État ou de leur administration. Aucun frais d'inscription ne sera facturé par l'ESPMER aux administrations des stagiaires. Les démarches administratives nécessaires à l'obtention d'un visa relèvent de la seule action du candidat ou de son administration d'origine.

Le parcours comporte des modules de formation dans les domaines suivants :

- Droit de la mer / géopolitique
- Administration de la mer et du littoral
- Gestion et administration des marins et des navires
- Domaine public Maritime
- Gestion des pêches maritimes
- Environnement marin
- Changement climatique
- changement climatique
- Affaires Portuaires / droit portuaire
- Tutelles des structures maritimes
- sécurité et sûreté des navires
- Planification maritime
- **Optionnellement** : (2 mois supplémentaires)
- Surveillance et sauvetage

Cette formation délivrée par l'ESPMER adoptera une approche à caractère stratégique en matière de portage des politiques publiques, elle vise à livrer les enseignements nécessaires aux cadres supérieurs des administrations de la mer.



Les administrations intéressées se signaleront par l'envoi d'un mail à l'ESPMER :

[espmer@mer.gouv.fr](mailto:espmer@mer.gouv.fr)

[joel.davo@mer.gouv.fr](mailto:joel.davo@mer.gouv.fr)

En précisant l'objet :

« AAMI ESPMER 2026 nom prénom pays d'origine »



**Au Havre, en région Normandie**



# QUELS SONT LES OBJECTIFS ET ENJEUX DE CETTE FORMATION ?

## DURÉE DE LA FORMATION

4 ou 5 mois selon l'option retenue



### 1. SAVOIR IDENTIFIER

une problématique et recueillir tous les faits, identifier toutes les solutions possibles, analyser les conséquences des choix réalisés et en mesurer les impacts possibles.



### 3. MAÎTRISER ET VALORISER

une politique publique, les enjeux et la stratégie de son administration pour pouvoir conduire auprès des différents interlocuteurs ou partenaires des travaux, des négociations définies au préalable avec l'autorité hiérarchique et lui en rendre compte.

## TENUES

Stagiaires civils : tenue de ville ( veste cravate)

Stagiaires militaires : uniforme national

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

cours, conférences  
et voyage d'étude



### 2. ÉLABORER

un plan stratégique, mettre en place des processus organisationnels, identifier et saisir des opportunités avec comme objectif l'optimisation des résultats.



### 4. EVALUER

les résultats des actions mises en œuvre pour le cas échéant mettre en déployer des mesures correctives adaptées.



# COMMENT FAIRE POUR ÊTRE CANDIDAT ?

## LIEU DE LA FORMATION

École du Service Public de la mer  
Le Havre (France - Normandie)



## PÉRIODE DE FORMATION

D'août à décembre 2026  
(option possible en janvier 2027)



## LOGEMENT

Régime d'externat.



## INSCRIPTION

Le postulant transmet son dossier de candidature à l'ESPMER.  
Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.



## FRAIS D'INSCRIPTION

Chaque candidat bénéficiera de la gratuité des frais d'inscriptions.

## FRAIS GÉNÉRAUX

Tous frais et procédures administratives de vie courante à la charge du stagiaire ou de son administration d'origine



Si sa candidature est acceptée, le futur candidat devra se renseigner sur les démarches administratives à effectuer. Les formalités nécessaires à l'obtention d'un visa relèvent de sa seule action.



Il sera également demandé au candidat de signer, en préalable à son inscription définitive, un document dans lequel il s'engage à respecter les principes fondamentaux de la République française qui sont énoncés dans sa devise : "Liberté, Égalité, Fraternité" ainsi que les quatre caractères de la République Française : son indivisibilité, sa laïcité, son caractère démocratique et son caractère social.

PIÈCES LISTÉES DANS LE DOCUMENT CI-APRÈS